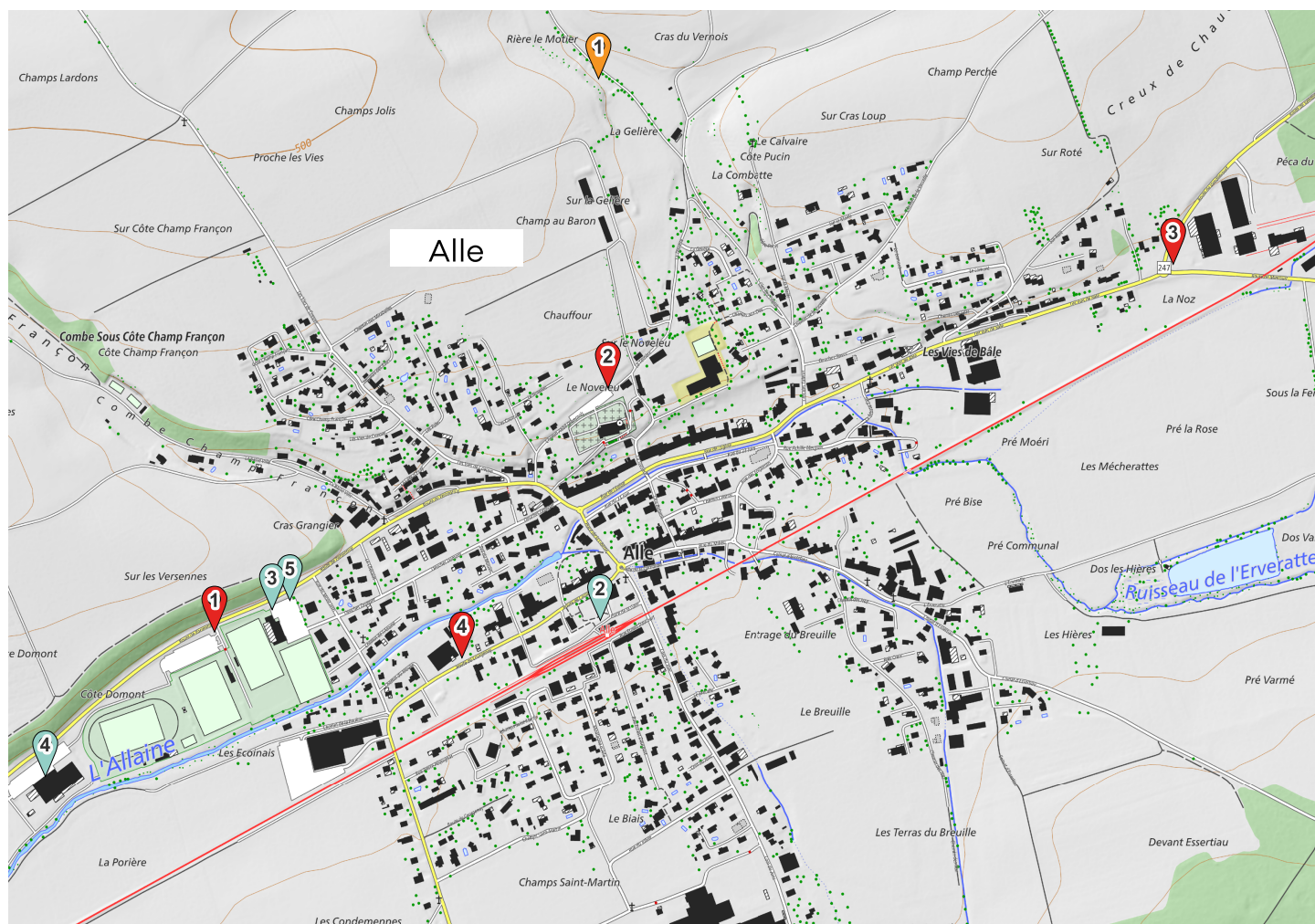




2026

MEMO Déchets

Votre guide des déchets



Conteneurs



Déchèterie



Ecopoint



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



ALLE.ch





Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et l'**application**

CENTRES DE TRI

Loca à Porrentruy : Tél. 032 466 76 66

lundi au vendredi : 07h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30

Quatre samedis/an de 8h à 11h00 : Janv. 10 / Avril 11 / Juillet 4 / Oct. 3.

Centre de tri Ramseyer SA à Courgenay : Tél. 032 471 15 52

lundi au vendredi : 07h00 à 11h45 et 13h15 à 17h15.

Centre Ecotri Ramseyer SA à Courgenay :

lundi-mercredi-vendredi de 13h15 à 17h15.

2 samedis par mois de 09h00 à 11h45 aux dates suivantes : Janv. 3-24 / Fév. 7-21 / Mars 7-21 / Avril 11-25 / Mai 9-23 / Juin 6-20 / Juillet 4-18 / Août 8-22 / Sept. 5-19 / Oct. 3-17 / Nov. 7-21 / Déc. 5-19.

Station d'épuration de Porrentruy et Environs (SEPE) :

Chemin de Bonne-Fontaine 8

2900 Porrentruy

Tous les 3ème lundis du mois de 14h00 à 17h00, en cas de jour férié, report au 4ème lundi du mois. **A l'exception de décembre** : 2ème lundi du mois.

Peintures, colles, solvants, détergents, acides, etc.

www.sepe-porrentruy.ch.

DÉCHÈTERIE (voir plan)

1 - Ch. agricole Nord

Horaire :

- mercredi : 16h00-18h00 ;
- vendredi : 15h00-18h00 ;
- samedi : 09h00-11h30 & 13h30-17h00.

Déchets verts, verre, papier, carton, boîtes de conserve, alu, huiles, ferraille, capsules Nespresso, piles usagées.



Contact et infos

Secrétariat

Administration communale

Place de la Gare 1

Case postale 59

2942 Alle

032 471 02 02

secretariat@alle.ch

Conteneurs avec puce

Taxe au poids : Conteneurs 800 litres équipés d'une puce.

CONTENEURS (voir plan)

1 - Route de Porrentruy - Parking du Centre sportif : ordures ménagères

2 - Chemin Abbé Duvernois - Parking du cimetière : ordures ménagères

3 - Route de Vendlincourt : ordures ménagères

4 - Route de Courgenay - Devant le Moulin : ordures ménagères

Info déchets

Arc Jurassien 0842 012 012

Aux heures de bureau (tarif local)





2026

Calendrier

Alle

Début des tournées : 06h30

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L						1
M						2
M			1			3
J	1 Nouvel An		2			4 Fête-Dieu
V	2 Saint Berchtold		3	Vendredi Saint	1 Fête du travail	5
S	3		4		2	6
D	4	1	1	5 Pâques	3	7
L	5	2	2	6 Lundi de Pâques	4	8
M	6	3	3	7	5	9
M	7	4	4	8	6	10
J	8	5	5	9	7	11
V	9	6	6	10	8	12
S	10	7	7	11	9	13
D	11	8	8	12	10	14
L	12	9	9	13	11	15
M	13	10	10	14	12	16
M	14	11	11	15	13	17
J	15	12	12	16	14 Ascension	18
V	16	13	13	17	15	19
S	17	14	14	18	16	20
D	18	15	15	19	17	21
L	19	16	16	20	18	22
M	20	17	17	21	19	23 Commémoration du plébiscite jurassien
M	21	18	18	22	20	24
J	22	19	19	23	21	25
V	23	20	20	24	22	26
S	24	21	21	25	23	27
D	25	22	22	26	24 Pentecôte	28
L	26	23	23	27	25 Lundi de Pentecôte	29
M	27	24	24	28	26	30
M	28	25	25	29	27	
J	29	26	26	30	28	
V	30	27	27		29	
S	31	28	28		30	
D			29		31	
L			30			
M			31			



2026

Calendrier

Alle

Début des tournées : 06h30

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L						
M			1			1
M 1			2			2
J 2			3	1		3
V 3			4	2		4
S 4		1 Fête nationale Suisse	5	3		5
D 5		2	6	4	1 La Toussaint	6
L 6		3	7	5	2	7
M 7		4	8	6	3	8
M 8		5	9	7	4	9
J 9		6	10	8	5	10
V 10		7	11	9	6	11
S 11		8	12	10	7	12
D 12		9	13	11	8	13
L 13		10	14	12	9	14
M 14		11	15	13	10	15
M 15		12	16	14	11	16
J 16		13	17	15	12	17
V 17		14	18	16	13	18
S 18		15 Assomption	19	17	14	19
D 19		16	20	18	15	20
L 20		17	21	19	16 Lundi de St Martin	21
M 21		18	22	20	17	22
M 22		19	23	21	18	23
J 23		20	24	22	19	24
V 24		21	25	23	20	25 Noël
S 25		22	26	24	21	26
D 26		23	27	25	22	27
L 27		24	28	26	23	28
M 28		25	29	27	24	29
M 29		26	30	28	25	30
J 30		27		29	26	31
V 31		28		30	27	
S		29		31	28	
D		30			29	
L		31			30	
M						



Comment bien **trier** ?

Les types de déchets



Ordures ménagères sacs SIDP
DECHETERIE -> NON
Tout déchet ménager pour lequel il n'existe pas de collecte spécifique est à déposer dans les sacs officiels SIDP.



Capsules Nespresso (aluminium)
DECHETERIE -> OUI



Déchets compostables ménagers
DECHETERIE -> OUI
Gazon, épluchures, branchages (diam.max 10cm), marc de café et tous déchets provenant de jardins familiaux uniquement. CHF 30.00/m3.



Aluminium et boîtes de conserve
DECHETERIE -> OUI
Tout objet en alu est à déposer dans la benne "ferraille", sans plastique ou autre matière.



Appareils électriques et électroniques
DECHETERIE -> NON
A déposer aux points de vente ou aux centres de tri Loca SA et Ramseyer SA (voir infos générales).



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures
DECHETERIE -> NON
Les restes de viande, os, volaille, poissons, arêtes et carcasses doivent être mis dans les sacs officiels SIDP.



Aérosols
DECHETERIE -> NON
A déposer aux points de vente.



Piles et accumulateurs
DECHETERIE -> OUI
A déposer auprès des points de vente.



Papier
DECHETERIE -> OUI
Le papier doit être ficelé, pas de ruban adhésif, de carton ou de sac en papier !



Berlingots / Briques à boissons
DECHETERIE -> NON
A déposer dans les sacs officiels SIDP. Les berlingots de lait et boissons, sont des composites non recyclables avec le carton.



Tubes lumineux (néon) / LED
DECHETERIE -> NON
A déposer aux points de vente ou aux centres de tri Loca SA et Ramseyer SA (voir infos générales).



Bois payants
DECHETERIE -> NON
A déposer chez Ramseyer SA à Courgenay.
Bois de démolition : CHF 135.00 la tonne.
Bois à trier : CHF 240.00 la tonne.



Carton propre
DECHETERIE -> OUI
Les cartons doivent être aplatis. Les classeurs en carton sont acceptés sans les fermetures en métal. CHF 20.00/m3.



Huiles minérales et végétales
DECHETERIE -> OUI
Huiles végétales et minérales séparées. **Attention, la graisse ou l'huile de coco doit être déposée dans les sacs officiels SIDP.**



Pneus
DECHETERIE -> NON
A déposer aux points de vente ou aux centres de tri Loca SA et Ramseyer SA (voir infos générales).



Textiles et chaussures
DECHETERIE -> NON
A déposer dans les conteneurs à textiles ou lors des collectes de textiles.



Médicaments
DECHETERIE -> NON
A déposer aux points de vente.



Ferraille (objets métalliques) payants
DECHETERIE -> OUI
Sans matière plastique. CHF 15.00/m3.



Déchets spéciaux des ménages
DECHETERIE -> NON
Aux points de vente; au SEPE, Chemin Bonne-Fontaine 8, Porrentruy 3ème lundi ou 4ème si 3ème férié, à l'exception de décembre : 2ème lundi du mois; de 14h00 à 17h00; sur rendez-vous au 032.466.33.66.



Flacons en plastique avec bouchon
DECHETERIE -> NON
A déposer dans les sacs officiels SIDP. Par les points de vente.



Cendres de bois
DECHETERIE -> NON
Les cendres froides sont à éliminer avec les ordures ménagères dans les sacs officiels SIDP (si >1m3 peuvent être apportées à la décharge de type D du SEOD à Boécourt).



Cartouches d'encre pour imprimantes
DECHETERIE -> NON
A déposer aux points de vente.



Sagex
DECHETERIE -> NON
Dans les sacs officiels SIDP ou Loca SA, Les Grandes Vies 42, Porrentruy. Dépôt payant. Pour des volumes inférieurs à 250l : CHF 7.60. Par sac de 500 litres vendus sur site : CHF 15.20.



Dépouilles d'animaux
DECHETERIE -> NON
Centre rég. ramassage déchets carnés, La Rochette 51, Porrentruy - tél. 079/816 33 67. Police cantonale (urgence) - tél. 032/465 77 22.



CD
DECHETERIE -> NON
A déposer aux points de vente ou dans les sacs officiels SIDP.



Verre
DECHETERIE -> OUI
Important : à trier par couleur, seul le verre trié génère une ristourne !



PET
DECHETERIE -> NON
A déposer dans les conteneurs ad hoc des points de vente.



Plastiques agricoles
DECHETERIE -> NON
Il n'est plus possible de déposer les plastiques trop volumineux. A déposer auprès des centres de tri Loca SA et Ramseyer SA.



Déchets encombrants combustibles payants
DECHETERIE -> NON
A déposer auprès des centres de tri Loca SA et Ramseyer SA.



Déchets inertes (petites quantités)
DECHETERIE -> OUI
Uniquement les déchets inertes ménagers.

LA NATURE N'EST PAS NOTRE POUBELLE, **RESPECTONS-LA!**



COMMENT LIMITER SON PROPRE GASPILLAGE ?

4 HABITUDES À PRENDRE

1

Je fais une liste de courses.

- ⇒ Je planifie les repas de la semaine et fais mes courses en conséquence.
- ⇒ Je ne prévois pas un menu pour chaque repas, pour ne pas accumuler les restes.



2

Je range le frigo.

- ⇒ Je respecte la règle « premier entré, premier sorti ».
- ⇒ J'emballe les aliments dans des boîtes hermétiques ou des protections.
- ⇒ Je congèle le produit si je ne compte pas le manger rapidement.

3

Je cuisine les restes.

- ⇒ Je cherche une recette qui correspond au mieux au contenu de mon frigo.
- ⇒ Je deviens un-e cuisinier-ère créatif-ve.



4

Je me renseigne.

- ⇒ J'apprends la signification des différentes dates indiquées sur les emballages.
- ⇒ Je lis, par exemple, le dossier de la Fédération romande des consommateurs sur le gaspillage alimentaire (www.frc.ch, chercher « gaspillage alimentaire »).

